

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank, publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Nouredine HAJJI et M.Fayçal DERBEL.

Bilan
Arrêté au 30.06.2013
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30- juin 2013	30- juin 2012	31-déc 2012
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	394 362	192 845	349 684
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	313 248	277 971	267 217
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 426 908	4 693 688	4 959 713
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	374 089	220 564	290 711
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	516 359	402 220	499 026
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	109 751	109 626	107 914
AC7 Autres actifs	(1-7)	63 897	64 067	92 769
TOTAL ACTIFS		7 198 614	5 960 982	6 567 034
PA1 Banque Centrale	(2-1)	622 335	372 537	552 593
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	223 820	180 876	214 871
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	4 771 687	4 292 115	4 395 112
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	866 480	564 346	730 513
PA5 Autres passifs	(2-5)	119 823	80 673	187 166
TOTAL PASSIFS		6 604 145	5 490 547	6 080 255
CP1 Capital		122 220	100 000	100 000
CP2 Réserves		422 421	327 850	327 864
CP4 Autres capitaux propres		423	423	423
CP5 Résultats reportés		-	1	1
CP6 Résultat de l'exercice		49 405	42 161	58 491
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	594 469	470 434	486 779
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		7 198 614	5 960 982	6 567 034

État des engagements Hors Bilan
Arrêté au 30.06.2013
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	30-juin 2013	30-juin 2012	31-déc 2012	
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>					
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	516 993	1 048 301	864 480
HB 02-	Crédits documentaires	(4-2)	283 722	265 480	239 583
HB 03-	Actifs donnés en garantie	(4-3)	622 000	454 915	542 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			1 422 715	1 768 696	1 646 063
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>					
		(4-4)			
HB 04-	Engagements de financement donnés		374 027	205 386	162 891 (*)
HB 05-	Engagements sur titres		17 391	2 024	18 223
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			391 418	207 410	181 114
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>					
HB 06-	Engagements de financement reçus	(4-5)	5 243	26 468	2 057
HB 07-	Garanties reçues	(4-6)	1 063 251	840 282	1 027 660
TOTAL ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS			1 068 494	866 750	1 029 717

(*) Le chiffre de 30/06/2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

État de résultat
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	Du 1 ^{er} janvier au		
		30- juin 2013	30- juin 2012	31-déc 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		241 143	194 102	401 840
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1) 182 431	141 665	302 703
PR2	Commissions en produits	(5-2) 27 647	26 039	51 469
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3) 18 493	13 135	26 654
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4) 12 572	13 263	21 014
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(119 116)	(92 585)	(200 347)
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5) (116 515)	(90 094)	(195 059)
CH2	Commissions encourues	(2 601)	(2 491)	(5 288)
PRODUIT NET BANCAIRE		122 027	101 517	201 493
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-6) (30 008)	(21 635)	(59 821)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-	(214)	(131)
PR7	Autres produits d'exploitation	744	994	2 141
CH6	Frais de personnel	(5-7) (30 413)	(26 211)	(55 627)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-7) (6 941)	(6 213)	(14 602)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-7) (2 535)	(2 390)	(5 086)
RESULTAT D'EXPLOITATION		52 874	45 847	68 367
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	(5-8) 234	238	(807)
CH11	Impôt sur les bénéfices	(3 703)	(3 924)	(9 069)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		49 405	42 161	58 491
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		49 405	42 161	58 491
Effet des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		49 405	42 161	58 491
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)		(5-9) 2,021	2,108	2,925

État de flux de trésorerie
Période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013
 (Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

	Notes	du 1 ^{er} janvier au		
		30-juin- 13	30-juin- 12	31-déc- 12
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		208 707	173 538	357 437
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(106 859)	(92 017)	(199 141)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(12 678)	7 491	3 663
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(491 833)	(429 521)	(737 773)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		368 352	577 116	681 418
Titres de placements		(65 060)	(3 941)	(53 786)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(30 355)	(25 788)	(51 618)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(48 593)	11 272	78 615 (*)
Impôt sur le bénéfice		(3 341)	(1 515)	(8 214) (*)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>		(181 659)	216 635	70 601
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		15 465	16 415	19 465
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(20 487)	37 818	(53 959)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(4 373)	(3 940)	(5 032)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		(9 395)	50 293	(39 526)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)			
Émission d'actions		75 348	-	-
Émission d'emprunts auprès du public et de la clientèle		5 000	-	50 000
Remboursement d'emprunts		(6 333)	(4 846)	(23 269)
Augmentation / diminution ressources spéciales		133 267	(10 505)	122 141
Dividendes versés et autres distributions		(17 064)	(13 987)	(13 972)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES/AFFECTES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		190 218	(29 338)	134 900
Incidence des variations des taux de change / liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(836)	237 590	165 975
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(6-4)	(270 632)	(436 607)	(436 607)
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE</u>		(271 468)	(199 017)	(270 632)

(*) Le chiffre au 30/06/2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

**Notes aux états financiers
30 juin 2013**

I. PRESENTATION DE LA BANQUE

Amen Bank est une société anonyme au capital de 122 220 000 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 24.444.000 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 12% par des actionnaires étrangers.

II. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96- 112 du 30 décembre 1996.

III.METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2013 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20%
- Actifs préoccupants 50%
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- Les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

Pour l'arrêté des états financiers intermédiaires, la provision sur les engagements de la clientèle est déterminée d'une manière forfaitaire compte tenu de l'évolution du risque sur les créances. Le montant de la dotation aux provisions pour les créances douteuses constatée au 30 juin 2013 s'élève à 23 763 KDT.

1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux- ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont

comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5 Provisions à caractère général :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2013. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

Pour l'arrêté au 30 juin 2013 l'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 30 525 KDT. Ainsi et compte tenue de la provision collective de 28 288 KDT constituée au 31.12.2012, une provision complémentaire de 2 237 KDT a été dotée au titre du premier semestre de 2013.

2- Portefeuille titres

2.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

2.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2013 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2013. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2013 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs, établis au 30/06/2013 à 19 020 KDT, sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de juin 2013. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat à fin juin 2013.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 30 juin 2013 un montant de 394 362 KDT contre 349 684 KDT au 31.12.2012 et se décompose comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	45 865	40 292	66 344	(20 479)	-31%
BCT, CCP et TGT	348 497	152 553	283 340	65 157	23%
Total	394 362	192 845	349 684	44 678	13%

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	45 865	40 292	66 344	(20 479)	-31% (*)
Sous total 1	45 865	40 292	66 344	(20 479)	-31%
BCT	348 291	152 462	283 549	64 742	23%
Provisions BCT	(568)	(569)	(568)	-	-
Sous total 2	347 723	151 892	282 981	64 742	23%
CCP	1 032	868	617	415	67%
Provisions CCP	(258)	(207)	(258)	-	-
Sous total 3	774	661	359	415	116%
Total	394 362	192 845	349 684	44 678	13%

(*) Le chiffre au 30.06.2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité puisque le compte déficit de caisse totalement provisionné ainsi que la provision y afférente pour 300 KDT ont été transférés de la rubrique AC 01 à la rubrique AC 07

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 30 juin 2013 un montant de 313 248 KDT contre 267 217 KDT AU 31.12.2012 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	21 979	70 564	65 049	(43 070)	-66%
Prêts aux établissements bancaires	113 671	50 792	36 093	77 578	215%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	18	14	12	6	53%
Provisions sur les correspondants	(115)	(225)	(115)	-	0%
Total créances sur les établissements bancaires	135 554	121 145	101 040	34 514	34%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	20 271	19 052	12 490	7 781	62%
Prêts aux établissements financiers	156 867	137 997	153 581	3 286	2%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements financiers	556	(223)	107	449	421%
Total créances sur les établissements financiers	177 694	156 826	166 178	11 516	7%
Total	313 248	277 971	267 217	46 030	17%

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle se présentent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	696 276	765 274	671 066	25 210	4%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 275 081	3 628 189	3 928 430	346 651	9%
Crédits sur ressources spéciales (3)	455 551	300 226	360 217	95 334	26%
Total (*)	5 426 908	4 693 688	4 959 713	467 195	9%

Le stock de provision autre que celle affectée aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Provision sur créances (AC 03)	349 859	287 579	320 846	29 013	9%
Provision sur créances classées	319 334	264 262	292 558	26 776	9%
Provisions collectives	30 525	23 317	28 288	2 237	8%
Provision sur créances (PA 05)	2 932	-	5 945	(3 013)	-51%
Provision sur Engagements par signature classés	2 932	-	5 945	(3 013)	-51% (*)
Total provision sur créances	352 791	287 579	326 791	26 000	8%
Agios réservés affectés aux engagements classés	152 256	129 295	144 588	7 668	5%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04 et 2012- 02)	3 473	8 107	4 477	(1 004)	-22%
Total agios réservés	155 729	137 402	149 065	6 664	4%

(*) Au 30.06.2012, la provision sur Engagements par décaissement et par signature est présentée en totalité au niveau de la rubrique AC 03.

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 30 juin 2013 comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Comptes débiteurs de la clientèle	685 934	755 505	660 048	25 886	4%
Créances rattachées/Comptes débiteurs de la clientèle	10 342	9 769	11 018	(676)	-6%
Total	696 276	765 274	671 066	25 210	4%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 889 151	3 342 494	3 568 639	320 512	9%
Autres concours à la clientèle en devises	385 930	285 695	359 791	26 139	7%
Total	4 275 081	3 628 189	3 928 430	346 651	9%

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Créances sur ressources budgétaires	8 136	6 666	7 470	666	9%
Créances sur ressources extérieures	447 415	293 560	352 747	94 668	27%
Total	455 551	300 226	360 217	95 334	26%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Engagements classés C0 et C1	5 826 113	5 677 161	5 475 096	351 017	6%
Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	901 361	546 764	913 394	(12 033)	-1%
Total des engagements (b)	6 727 474	6 223 925	6 388 490	338 984	5%
Agios réservés affectés aux engagements classés	152 256	129 295	144 588	7 668	5%
Provisions affectées aux engagements classés	322 266	264 262	298 503	23 763	8%
Total des provisions et agios réservés (c)	474 522	393 557	443 091	31 431	7%
<i>Taux de couvertures des engagements classés (c/a)</i>	<i>52,65%</i>	<i>71,98%</i>	<i>48,51%</i>	<i>4,13%</i>	<i>9%</i>
<i>Taux des engagements classés (a/b)</i>	<i>13,40%</i>	<i>8,78%</i>	<i>14,30%</i>	<i>-0,90%</i>	<i>-6%</i>
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011- 04 et 2012- 02)	3 473	8 107	4 477	(1 004)	-22%
Provisions collectives affectés aux engagements courants (Cir 2012- 02)	30 525	23 317	28 288	2 237	8%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	33 998	31 424	32 765	1 233	4%
Total général des provisions et agios réservés (d)	508 520	424 981	475 856	32 664	7%
<i>Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)</i>	<i>7,56%</i>	<i>6,83%</i>	<i>7,45%</i>	<i>0,11%</i>	<i>1%</i>

Note 1.4: Portefeuilles titres commercial

Cette rubrique accuse au 30 juin 2013 un solde de 374 089 KDT contre un solde de 290 711 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Titres de transaction	3 834	3 831	4 009	(175)	-4%
Bons de Trésor	3 834	3 831	4 009	(175)	-4%
Titres de placement	370 255	216 733	286 702	83 553	29%
Titres à revenu fixe	362 633	214 205	284 544	78 089	27%
Bons de Trésor	265 426	163 824	210 924	54 502	26%
Créances rattachées	8 657	3 932	6 647	2 010	30%
Emprunts obligataires	86 665	45 471	65 475	21 189	32%
Créances rattachées	1 886	977	1 498	388	26%
Titres à revenu variable	7 622	2 528	2 158	5 464	253%
Actions	7 986	2 702	2 522	5 464	217%
Provisions pour moins value latente des actions	(364)	(174)	(364)	-	-
Total	374 089	220 564	290 711	83 378	29%

La subdivision des actions, selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Actions cotées	7 777	2 493	2 313	5 464	236%
Actions non cotées	209	209	209	-	-
Total	7 986	2 702	2 522	5 464	217%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 30 juin 2013 un solde de 516 359 KDT contre 499 027 KDT au 31.12.2012. Son détail se présente comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Titres d'investissement (1)	300 359	241 396	292 735	7 624	3%
Titres de participation (2)	34 268	21 243	29 974	4 294	14%
Parts dans les entreprises associées (3)	114 056	78 705	103 796	10 260	10%
Parts dans les entreprises liées (4)	23 135	8 079	23 135	-	-
Participation avec convention en rétrocession (5)	44 541	52 797	49 387	(4 846)	-10%
Total	516 359	402 220	499 027	17 332	3%

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Bons de Trésor	102 680	102 668	104 846	(2 166)	-2%
Bons de Trésor	99 820	99 868	99 869	(49)	0%
Créances rattachées	2 860	2 800	4 977	(2 117)	-43%
Obligations	1 349	13 613	11 210	(9 861)	-88%
Obligations brutes	1270	13 553	11 053	(9 783)	-89%
Provisions sur obligations	(270)	(270)	(270)	-	
Créances rattachées	349	330	427	(78)	-18%
Fonds gérés	196 330	125 115	176 680	19 650	11%
Encours brut des fonds gérés	194 733	123 041	178 333	16 401	9%
Provisions sur fonds gérés	(1 653)	(1 563)	(1 653)	-	-
Créances rattachées	3 249	3 637	-	3 249	100%
Total	300 359	241 396	292 735	7 624	3%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Titres de participation	41 067	28 119	36 773	4 294	12%
Provisions sur titres de participation	(6 799)	(6 876)	(6 799)	-	-
Total	34 268	21 243	29 974	4 294	14%

La subdivision des titres de participation, selon qu'ils soient ou non cotés se présente comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Titres cotés	5 093	6 692	5 093	-	-
Titres non cotés	35 974	21 427	31 680	4 294	14%
Titres de participation	41 067	28 119	36 773	4 294	12%

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Parts dans les entreprises associées	111 741	73 908	104 547	7 194	7%
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises associées	(1 200)	-	(2 175)	975	-45%
Créances rattachées	4 773	6 105	2 682	2 091	78%
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(1 258)	(1 308)	(1 258)	-	-
Total	114 056	78 705	103 796	10 260	10%

La subdivision des parts dans les entreprises associées selon qu'elles soient ou non cotées se présente comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Titres cotés	58 736	24 278	51 542	7 194	14%
Titres non cotés	53 005	49 630	53 005	-	-
Parts dans les entreprises associées	111 741	73 908	104 547	7 194	7%

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Parts dans les entreprises liées	40 177	10 177	40 177	-	-
Montant restant à libérer sur les parts dans les entreprises liées	(15 191)	(191)	(15 191)	-	-
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(1 851)	(1 907)	(1 851)	-	-
Total	23 135	8 079	23 135	-	-

(5) Titres en rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 30 juin 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Participation avec convention en rétrocession	40 825	48 957	45 274	(4 449)	-10%
Montant restant à libérer sur les participation avec convention de rétrocession	(1 000)	(857)	(857)	(143)	17%
Créances rattachées	5 316	5 297	5 570	(254)	-5%
Provisions sur participation avec convention en rétrocession	(600)	(600)	(600)	-	-
Total	44 541	52 797	49 387	(4 846)	-10%

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2013 un solde de 109 751 KDT contre un solde de 107 914 KDT au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Immobilisations incorporelles	1 558	1 091	1 526	32	2%
Immobilisations incorporelles	6 723	5 457	6 236	487	8%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(4 981)	(4 183)	(4 526)	(455)	10%
Provision sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	(184)	-	-
Immobilisations corporelles	101 849	101 869	98 113	3 735	4%
Immobilisations corporelles	154 988	152 062	150 589	4 399	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(53 139)	(50 193)	(52 476)	(663)	1%
Immobilisations encours	6 344	6 666	8 275	(1 931)	-23%
Immobilisations encours	6 344	7 536	8 275	(1 931)	-23%
Provision sur immobilisations encours	-	(870)	-	-	-
Total	109 751	109 626	107 914	1 836	2%

(1) Aucune garantie ou sûreté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

(2) Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 30 juin 2013 un montant de 19 020 KDT.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 30 juin 2013 un montant de 63 897 KDT contre un montant de 92 769 KDT au 31.12.2012 et se détaillant comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Comptes d'attente et de régularisation	10 975	17 721	43 224	(32 249)	-75%
Comptes d'attente	11 606	17 415	42 980	(31 374)	-73%
Comptes d'attente de la salle de marché (A)	3 390	26 944	30 397	(27 007)	-89% (*)
Comptes d'attente de la compensation	5 132	(9 089)	14 386	(9 254)	-64%
Autres comptes d'attente	3 084	(440)	(1 803)	4 887	-271%
Comptes de régularisation	(631)	306	244	(875)	-359%
Autres	52 922	46 346	49 545	3 377	7%
Stock de matière, fourniture et timbres	1 038	708	643	395	61%
Etat, impôts et taxes	3 330	3 480	2 240	1 090	49%
Allocations familiales	228	271	201	27	13%
Dépôts et cautionnements	117	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	42 237	38 108	40 514	1 723	4%
Débiteurs divers	3 621	(565)	2 520	1 101	44%
Créances sur l'Etat	1 775	1 951	1 804	(29)	-2%
Autres	576	2 275	1 506	(930)	-62% (*)
Total Autres Actifs	63 897	64 067	92 769	(28 872)	-31%

(*) Le chiffre au 30.06.2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité suite aux reclassements de compte afférents aux comptes d'attente de la salle des marchés.

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Les provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	10 944	9 277	10 944
Provision sur comptes d'attente de la compensation	10 258	8 822	10 258
Provision sur autres comptes d'attente	686	455	686
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	19 831	19 300	19 831
Provision sur opérations avec le personnel	662	610	662
Provision sur débiteurs divers	3 789	2 943	3 789
Provisions sur autres comptes	15 380	15 747	15 380
Total	30 775	28 577	30 775

(A) Il est à noter que les comptes d'attente de la salle des marchés comportent des soldes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement n'ont pas été encore achevés. La situation de ces comptes au 30.06.2013 se présente comme suit :

	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Dinars en instance d'affectation	(44 548)	(8 565)	(36 831)
Devise en instance d'affectation (260)	31 044	(2 564)	26 119
Comptes de virements devises en instance d'imputation (261)	37 366	36 310	46 025
Devise en instance d'affectation financement en devise (279)	(14 515)	(236)	(9 546)
Autres	(5 957)	1 999	4 630
Comptes d'ajustement des comptes en devises	998	1 005	998
Comptes position et cv position bilan de couverture	(8 303)	734	3 645
Comptes position et cv position bilan spot	1 348	260	(13)
Total	3 390	26 944	30 397

2- Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 30 juin 2013 un solde de 223 820 KDT contre un solde de 214 871 KDT au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	218 159	176 747	211 405	6 754	3%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	5 661	4 129	3 466	2 195	63%
Total	223 820	180 876	214 871	8 949	4%

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Avoirs des établissements bancaires	22 951	49 136	36 653	(13 702)	-37%
Emprunts auprès des établissements bancaires	195 208	127 611	174 752	20 456	12%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	218 159	176 747	211 405	6 754	3%

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 30 juin 2013 un solde de 4 771 687 KDT contre un solde de 4 395 112 KDT au 31.12.2012 et se décomposent comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Dépôts à vue	1 345 397	1 267 995	1 220 714	124 683	10%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 426 290	3 024 119	3 174 398	251 892	8%
Epargne	781 865	650 307	749 261	32 605	4%
Dépôts à terme	2 549 219	2 273 014	2 305 936	243 282	11%
Dépôts à terme en dinars	2 197 788	2 029 712	1 945 919	251 869	13%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	11 494	6 931	10 277	1 217	12%
Dépôts à terme en devises	338 831	235 356	349 115	(10 284)	-3%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	1 106	1 015	625	480	77%
Autres sommes dues à la clientèle	95 206	100 798	119 201	(23 994)	-20%
Total	4 771 687	4 292 114	4 395 112	376 576	9%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2013 à 866 480 KDT contre 730 513 KDT au 31.12.2012 se détaille comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Emprunts matérialisés	271 486	234 608	268 429	3 056	1%
Ressources spéciales	594 994	329 738	462 084	132 910	29%
Total	866 480	564 346	730 513	135 966	19%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 30 juin 2013 :

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Emprunts matérialisés	261 655	227 326	262 988	(1 333)	-1%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	9 831	7 282	5 441	4 390	81%
Total	271 486	234 608	268 429	3 056	1%

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 30 juin 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Ressources budgétaires	5 154	5 139	5 280	(127)	-2%
Ressources extérieures	589 840	324 599	456 804	133 036	29%
Total	594 994	329 738	462 084	132 909	29%

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 30 juin 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/ déc 2012	
				absolu	%
Provisions sur Engagement par signature	2 932	-	5 945	(3 013)	-51%
Autres provisions pour passifs et charges	7 333	6 343	3 333	4 000	120%
Provisions pour passifs et charges	10 265	6 343	9 278	987	11%
Comptes d'attente et de régularisation	109 558	74 330	177 888	(68 331)	-38%
<i>Comptes d'attente</i>	<i>3 010</i>	<i>2 144</i>	<i>2 010</i>	<i>1 000</i>	<i>50%</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>(3)</i>	<i>(3)</i>	<i>(3)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Créditeurs divers	88 609	57 335	164 278	(75 669)	-46%
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	39 491	21 389	132 170	(92 679)	-70%
Dividende à payer	17 000	-	-	17 000	-
Dépôts du personnel	3 481	4 286	3 804	(323)	-8%
Charges à payer	28 636	31 660	28 304	332	1%
Etat, impôts et taxes	17 101	14 088	11 280	5 821	52%
Autres	841	766	323	518	160%
Total Autres passifs	119 823	80 673	187 166	(67 344)	-36%

3- Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

A fin juin 2013, les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 594 469 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 107 690 KDT par rapport à fin 2012.

Cette augmentation provient :

- de la réalisation de l'augmentation du capital le 12 juin 2013 pour 75 351 KDT ;
- de l'affectation du résultat de 2012 avec des dividendes à distribuer pour 17 000 KDT;
- du résultat arrêté au 30 juin 2013 pour 49 405 KDT ;
- et des mouvements sur fonds social et de retraite pour (65) KDT.

L'augmentation du capital social s'est réalisée comme suit :

- Incorporation des réserves d'un montant de 10 millions de dinars et l'émission de 2.000.000 actions nouvelles gratuites attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 20.000.000 actions composant le capital avant l'augmentation par incorporation des réserves.
- Augmentation de capital d'un montant de 12,220 millions de dinars par l'émission de 2 444 000 actions nouvelles totalement souscrites en numéraire par la Société Financière Internationale -SFI- (IFC) et libérées intégralement à la souscription. Le prix d'émission par action nouvelle souscrite est de 30,830 dinars, soit 5 dinars de valeur nominale et 25,830 dinars de prime d'émission par action.

Le capital social de AMEN BANK est ainsi porté de 100 millions de dinars à 122,220 millions dinars divisés en 24.444.000 actions de nominal 5 dinars.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

	Capital social	Réserve légale	Réserves à régime spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Modifications comptables	Fonds social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31/12/2012	100 000	10 189	104 653	141 220	57 850	(8 560)	22 510	423	2	58 491	486 779
Affectation du résultat 2012 (3ème résolution AGO du 28/06/2013)											
Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	37 675	-	-	-	-	-	-	(37 675)	-
Réserve s extraordinaires	-	-	-	517	-	-	-	-	-	(518)	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(17 000)	(17 000)
Fonds social et de retraite	-	-	-	-	-	-	3 300	-	-	(3 300)	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	2	-
Transfert réserves extraordinaires à réserve à régime spécial (6ème résolution AGO du 28/06/2013)	-	-	58 690	(58 690)	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital en numéraire	12 220	-	-	-	63 131	-	-	-	-	-	75 351
Augmentation par incorporation de réserves	10 000	-	-	(10 000)	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur fond social et de retraite	-	-	-	-	-	-	(65)	-	-	-	(65)
Résultat de l'exercice 30/06/2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49 405	49 405
Capitaux Propres au 30/06/2013	122 220	10 189	201 018	73 047	120 981	(8 560)	25 745	423	-	49 405	594 469

4- Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2013 à 516 993 KDT contre 864 481 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/déc 2012	
				absolu	%
Cautions	426 920	598 037	392 619	34 301	9%
Avals	80 416	442 315	461 004	(380 588)	-83%
Autres garanties données	9 657	7 949	10 858	(1 201)	-11%
Total	516 993	1 048 301	864 481	(347 488)	-40%

L'encours des cautions se détaille au 30.06.2013 comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/déc 2012	
				absolu	%
Cautions en faveur des banques (*)	135 173	122 225	148 542	(13 369)	-9%
Cautions en faveur des établissements financiers	20 260	21 676	10 090	10 170	101%
Cautions en faveur de la clientèle	271 487	454 136	233 987	37 500	16%
Total	426 920	598 037	392 619	34 301	9%

(*) Il s'agit des contre garanties bancaires sur les banques étrangères.

L'encours des avals se détaille au 30.06.2013 comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/déc 2012	
				absolu	%
Avals en faveur des banques locales (*)	-	223 050	160 050	(160 050)	-100%
Avals en faveur de la clientèle	80 416	219 265	300 954	(220 538)	-73%
Total	80 416	442 315	461 004	(380 588)	-83%

(*) Il s'agit des avals donnés en faveur des banques locales dans le cadre du refinancement sur le marché monétaire.

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques (*)	-	-	135 173	135 173
Cautions en faveur des établissements financiers	-	20 260	-	20 260
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	271 487	271 487
Total	-	20 260	406 660	426 920

(*) Il s'agit des contre garanties bancaires sur les banques étrangères.

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 239 583 KDT au 31.12.2012 à 283 722 KDT au 30.06.2013 et se détaillent comme suit :

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/déc 2012	
				absolu	%
Crédits documentaires import	214 667	239 259	230 298	(15 631)	-7%
Crédits documentaires export	69 055	26 221	9 285	59 770	644%
Total	283 722	265 480	239 583	44 139	18%

La ventilation des crédits documentaires selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires import	-	-	214 667	214 667
Crédits documentaires export	-	-	69 055	69 055
	-	-	283 722	283 722

Note 4.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif. Le solde de cette rubrique se détaille au 30.06.2013 comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/déc 2012	
				absolu	%
Effets refinançable donnés en garantie	282 000	290 000	327 000	(45 000)	-14%
BTA donnés en garantie	340 000	164 915	215 000	125 000	58%
Total	622 000	454 915	542 000	80 000	15%

Note 4.4: Engagements Donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 30.06.2013 à 391 419 KDT contre 181 114 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/déc 2012	
				absolu	%
Engagements de financement donnés	374 028	205 386	162 891	211 137	130%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	226 536	25 982	3 104	223 432	7198%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	140 482	174 175	153 452	(12 970)	-8%
Autorisation de crédits par carte	7 010	5 229	6 335	675	11%
Engagements sur titres	17 391	2 024	18 223	(832)	-5%
Participations non libérées	17 391	2 024	18 223	(832)	-5%
Total	391 419	207 410	181 114	210 305	116%

(*)Les chiffres des crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués tels que présentés dans le hors bilan à fin juin 2012 ont été retraités pour refléter l'encours des crédits confirmés par le juridique et non débloqués et ce, pour les besoins de comparabilité.

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	374 028	374 028
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	226 536	226 536
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	140 482	140 482
Autorisation de crédits par carte	-	-	7 010	7 010
Engagements sur titres	15 191	1 200	1 000	17 391
Participations non libérées	15 191	1 200	1 000	17 391
Total	15 191	1 200	375 028	391 419

Note 4.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devise de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 5 243 KDT au 30.06.2013.

Note 4.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 30.06.2013 à 1 063 251 KDT contre 1 027 660 KDT au terme de l'exercice 2012. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

5- Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont enregistré au premier semestre 2013 un total de 182 431 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin	
				2013/juin 2012 absolu	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	5 147	4 449	9 525	698	16%
Opérations avec la clientèle	168 135	130 889	276 645	37 246	28%
Autres intérêts et revenus assimilés	9 149	6 327	16 533	2 822	45%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	4 752	1 715	6 410	3 037	177%
Commissions à caractère d'intérêt	4 397	4 612	10 123	(215)	-5%
Total	182 431	141 665	302 703	40 766	29%

Note 5.2: Commissions perçues

Les produits de commissions ont totalisé un montant de 27 647 KDT au titre du premier semestre 2013 et se détaillent comme suit:

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin	
				2013/juin 2012	
				absolu	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	11 048	9 975	25 975	1 073	11% (*)
Opérations sur placement et titres	1 557	1 761	3 542	(204)	-12%
Opérations de change	882	717	1 520	165	23%
Opérations de commerce extérieur	1 991	2 036	4 017	(45)	-2%
Gestion, étude et engagement	8 700	7 712	8 799	987	13% (*)
Opérations monétiques et de banque directe	3 084	3 530	7 008	(446)	-13%
Autres commissions	385	308	609	77	25%
Total	27 647	26 039	51 469	1 607	6%

(*)Le chiffre de 30/06/2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Cette rubrique a enregistré au titre du premier semestre 2013 un total de 18 493 KDT et se détaille comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin	
				2013/juin 2012	
				absolu	%
Gain net sur titres de transaction	78	1 271	1 040	(1 193)	-94%
Gain net sur titres de placement	8 583	5 252	11 787	3 331	63%
Gain net sur opérations de change	9 832	6 612	13 827	3 220	49%
Total	18 493	13 135	26 654	5 358	41%

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin	
				2013/juin 2012	
				absolu	%
Titres de placement à revenu fixe	8 543	5 214	11 884	3 329	64%
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	6 184	4 747	9 871	1 437	30%
Intérêts et revenus assimilés sur les Emprunts obligataires de placement	2 359	1 024	2 156	1 335	130%
Moins values de cession	-	(556)	(143)	556	-100%
Titres de placement à revenu variable	40	38	(97)	2	5%
Dividendes sur les titres de placement	58	35	58	23	65%
Plus values de cession	5	3	35	2	81%
Dotation nette de reprise pour dépréciation des titres de placement	-	-	(190)	-	
Moins values de cession	(23)	-	-	(23)	
Total	8 583	5 252	11 787	3 331	63%

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit:

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Gain net sur opérations de change BBE	1 198	1 147	2 675	51	4%
Gain net sur opérations de change en compte	8 384	5 437	11 108	2 947	54%
Autres résultats net de change	250	28	44	222	792%
Total	9 832	6 612	13 827	3 220	49%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé au titre du premier semestre 2013 un montant de 12 572 KDT contre 13 263 KDT au titre du premier semestre 2012. Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	6 583	5 953	11 070	630	11%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	5 196	6 351	7 443	(1 155)	-18%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	793	959	2 500	(166)	-17%
Total	12 572	13 263	21 013	(691)	-5%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Intérêts et revenus assimilés sur Bons de Trésor	3 191	3 720	6 893	(529)	-14%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	3 249	1 920	3 577	1 329	69%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	143	313	600	(170)	-54%
Total	6 583	5 953	11 070	630	11%

Note 5.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé au 30 juin 2013 un montant de 116 515 KDT. Le détail se présente comme suit :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	110 951	85 876	186 315	25 075	29%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	12 512	9 242	20 700	3 270	35%
Opérations avec la clientèle	83 832	64 806	140 111	19 026	29%
Emprunts et ressources spéciales	14 607	11 828	25 504	2 779	23%
Autres intérêts et charges	5 564	4 218	8 744	1 346	32%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	2 643	2 480	4 495	164	7%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	2 921	1 738	4 250	1 182	68%
Total	116 515	90 094	195 059	26 421	29%

Note 5.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Amen Bank- États financiers au 30.06.2013

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au titre du premier semestre 2013 un montant de 30 008 KDT contre un montant de 21 635 KDT au premier semestre 2012 et se présente comme suit:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Dotation nette aux provisions sur créances douteuses	23 763	17 749	51 989	6 014	34%
Dotation aux provisions collectives	2 237	2 251	7 222	(14)	-1%
Dotation aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actifs et autre risque et charge	4 000	-	(2 040)	4 000	100%
Perte sur créances apurées	30	1 635	2 654	(1 605)	-98%
Recouvrement des créances radiées	(22)	-	(4)	(22)	-100%
Total	30 008	21 635	59 821	8 373	39%

Note 5.7: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires d'exploitation ont totalisé un montant de 39 888 KDT au titre du premier semestre 2013 contre un montant de 34 814 KDT au titre du premier semestre 2012:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Frais de personnel	30 412	26 211	55 627	4 201	16%
Rémunération du personnel	23 711	20 464	42 896	3 247	16%
Charges sociales	5 154	4 456	9 576	698	16%
Impôts sur salaires	652	570	1 222	82	14%
Autres charges liées au personnel	896	721	1 933	175	24%
Charges générales d'exploitation	6 941	6 213	14 602	728	12%
Frais d'exploitation non bancaires	3 259	2 539	6 304	720	28%
Autres charges d'exploitation	3 682	3 674	8 298	8	-
Dotation aux amortissements	2 535	2 390	5 086	145	6%
Total	39 888	34 814	75 315	5 074	15%

Note 5.8 : Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit au titre du premier semestre 2013 :

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012	Variation juin 2013/juin 2012	
				absolu	%
Résultat de cession des immobilisations	(67)	(26)	(31)	(41)	156%
Impôts et taxes	(1)	-	(1 367)	(1)	-100%
Autres résultats exceptionnels	302	264	591	38	14%
Total	234	238	(807)	(4)	-2%

Note 5.9 : Résultat par action

Le résultat de base par action au titre du premier semestre 2013 est de 2,021 dinars contre 2,108 dinars au titre du premier semestre 2012:

Description	30.06.2013	30.06.2012	31.12.2012
Résultat net en KDT	49 405	42 161	58 491
Nombre moyen d'actions	24 444 000	20 000 000	20 000 000
Résultat de base par action (en DT)	2,021	2,108	2,925

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (270 632) KDT à (271 468) KDT enregistrant une baisse de 836 KDT ou 0,31 %. Cette diminution est expliquée par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de 181 659 KDT et des activités de d'investissement pour 9 395 KDT et par des flux de trésorerie positifs provenant des activités de financement à hauteur de 190 218 KDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie affectés à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à 181 659 KDT au 30 juin 2013. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 101 848 KDT;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 368 352 KDT.

Flux nets négatifs:

- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 491 833 KDT;
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 65 060 KDT;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 48 593 KDT ;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers, pour 30 355 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 12 678 KDT.
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 3 341 KDT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à 9 395 KDT et sont inhérentes notamment à l'acquisition titres d'investissement partiellement compensé par la perception des intérêts et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ce flux de trésorerie positif net de 190 218 KDT provient principalement de l'émission d'un emprunt obligataire pour 5 000 KDT et de la variation des ressources spéciales pour 133 267 KDT.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2013 à (271 468) KDT contre (270 632) KDT au 31 décembre 2012.

Note 7-1: Note sur la liquidité

A fin juin 2013, le ratio de liquidité est de 85,1% contre 78,5% à fin décembre 2012. Il s'inscrit en dépassement du niveau prévu dans le plan de résilience convenu avec la BCT et fixé à 81,0%.

Note 7-2 : Passifs éventuels :

La banque a fait l'objet d'un contrôle social au titre des exercices 2009, 2010 et 2011. La banque a reçu la notification de redressement au titre de l'exercice 2009 et 2010 s'élevant à 594 KDT.

La banque a accepté de payer 71 KDT et 99 KDT, respectivement au titre des redressements de 2009 et de 2010, et a formulé des réserves sur la majorité des chefs de redressement sans que le sort final ne soit définitivement arrêté.

Pour le contrôle de l'exercice 2011, la banque n'a pas reçu jusqu'à la date de publication des états financiers de notification de redressement.

Note 7-3 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 30/07/2013. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

I- AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMEN BANK
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2013

Messieurs les actionnaires de l'AMEN BANK

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'AMEN BANK arrêtés au 30 juin 2013 et faisant apparaître un total du bilan de **7 198 614 KDT** et un résultat net bénéficiaire de **49 405 KDT**.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'AMEN BANK, arrêtés au 30 juin 2013, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Justification de l'avis avec réserve

Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers, les travaux de rapprochement, de justification et d'apurement des comptes en devises objet de la note explicative 1.7 ne sont pas encore achevés. Au stade actuel d'avancement des travaux, nous ne sommes pas en mesure de conclure si les résultats desdits travaux présenteraient un risque de perte avéré.

Conclusion

A l'exception de l'impact du point ci-dessus mentionné et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière d'Amen Bank au 30 juin 2013, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la banque fait actuellement l'objet d'un contrôle social au titre des exercices 2009, 2010 et 2011. La banque a reçu des notifications de redressement au titre des exercices 2009 et 2010. Elle a formulé son opposition à la majorité des chefs de redressement sans que le sort final ne soit définitivement arrêté. Sur la base des informations disponibles à la date du présent rapport, l'impact définitif de cette situation ne peut pas être estimé de façon précise.

Notre avis ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 août 2013

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**FINOR
Fayçal DERBEL**